

# Les coteaux de Bellocq depuis la Chapelle Notre-Dame d'Abet



Au départ de la Chapelle Notre-Dame d'Abet une boucle dans le petit vignoble de Bellocq avec passage sous l'autoroute A64 en longeant le coteau ainsi qu'une partie du Lac de Labigalette.

|                           |         |                                 |                  |
|---------------------------|---------|---------------------------------|------------------|
| <b>Durée :</b>            | 2h55    | <b>Difficulté :</b>             | Moyenne          |
| <b>Distance :</b>         | 10.06km | <b>Retour point de départ :</b> | Oui              |
| <b>Dénivelé positif :</b> | 18m     | <b>Activité :</b>               | A pied           |
| <b>Dénivelé négatif :</b> | 18m     |                                 |                  |
| <b>Point haut :</b>       | 48m     | <b>Commune :</b>                | Lahontan (64270) |
| <b>Point bas :</b>        | 21m     |                                 |                  |

## Description

Parking à la Chapelle Notre-Dame d'Abet.

(D/A) Sortir du parking en tournant le dos à la chapelle, au 1<sup>er</sup> croisement prendre sur la gauche le chemin herbeux entre deux parcelles agricoles. À l'extrémité, rejoindre un virage du large Chemin de Rauzède.

(1) Dans le virage, prendre en face le large chemin, direction Est. Au croisement situé à l'angle du petit bois, virer à gauche. Aller jusqu'au carrefour suivant.

(2) Laisser les Granges de Rauzède à gauche et tourner à droite sur le Chemin du Bernet, qui sinue au milieu des champs. Traverser le lotissement en allant tout droit puis obliquer à droite avec le chemin pour rejoindre la Route de Lahontan (D29).

(3) Longer la D29 à gauche **avec prudence** puis traverser au passage protégé pour prendre à droite le Chemin de Lataste jusqu'au croisement juste après le passage sous le pont de l'autoroute.

(4) Tourner à droite en continuant à suivre le Chemin de Lataste et prolonger sur le Chemin du Pé de Castéra en longeant l'autoroute. Au pylône, le chemin fait un coude à gauche en s'éloignant de l'autoroute et rejoint un croisement à la Bigalette.

(5) Aller tout droit puis obliquer à droite pour contourner les bâtiments agricoles. Poursuivre tout droit jusqu'à la Route de Costelongue.

(6) Prendre à droite, passer sur le pont de l'autoroute puis virer à droite pour rejoindre le Lac de Labigalette. Le longer par la gauche jusqu'à la station de pompage.

(7) Virer à gauche sur le Chemin Dous Tilhs. Serrer à droite à la fourche et continuer jusqu'à l'intersection de la Route du Bois et de la Route de Bellocq où se trouve une figurine imitant une guitare composée de cailloux du gave.

(8) Prendre à droite sur la Route de Bellocq jusqu'à l'intersection avec un imposant crucifix.

(9) Traverser **avec prudence** (absence de passage protégé) et s'engager à gauche sur le Chemin d'Abet pour rejoindre le parking (D/A).

## Informations pratiques

(D/A) Point d'eau et toilettes dans l'enclos de la Chapelle Notre-Dame d'Abet. Possibilité de pique-niquer sous l'abri.

## Points de passages

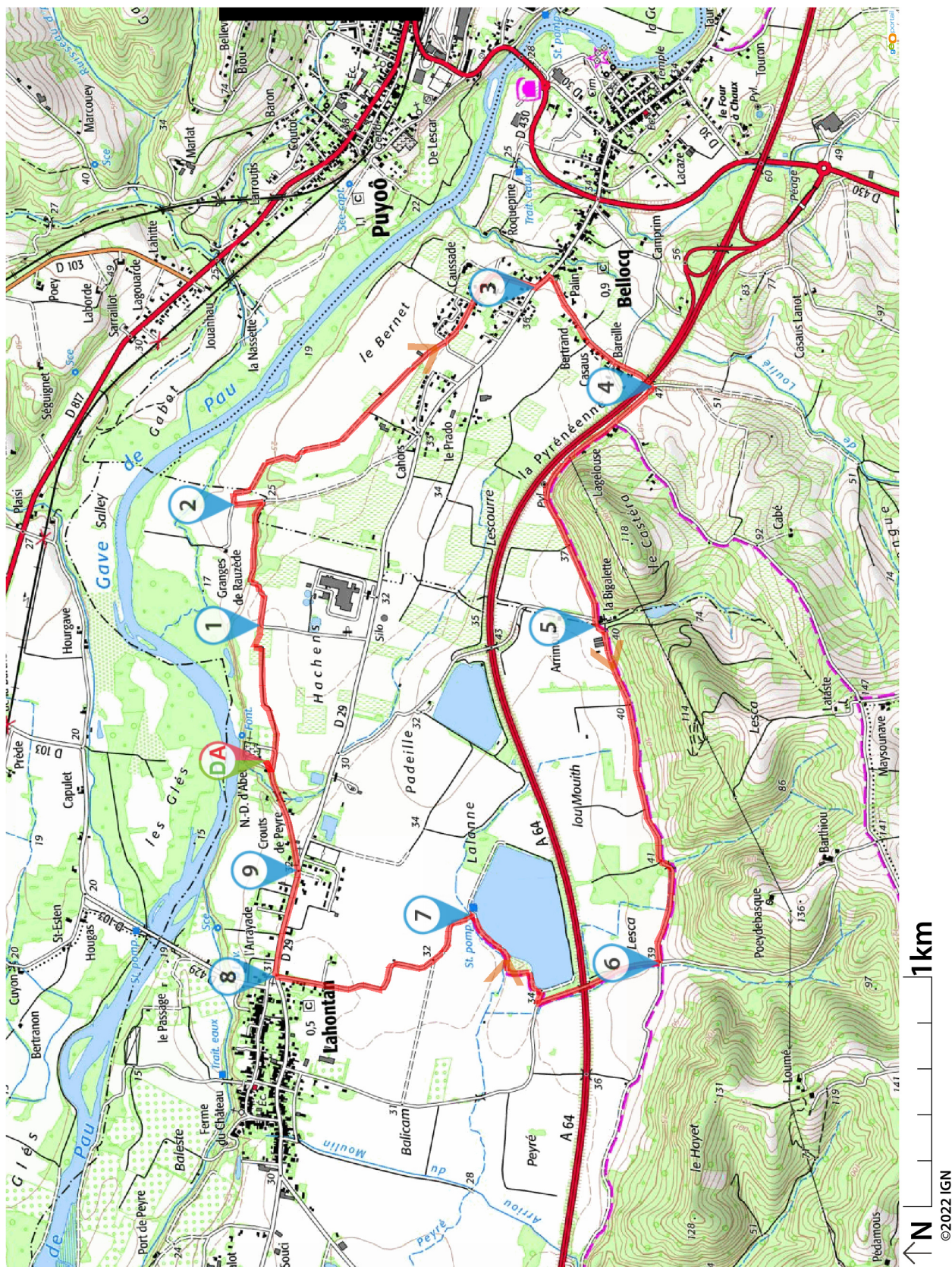
- D/A Parking - Chapelle Notre-Dame d'Abet (Lahontan)**  
N 43.53078° / O 0.951715° - alt. 30m - km 0
- 1 Terrains agricoles**  
N 43.530971° / O 0.944407° - alt. 32m - km 0.75
- 2 Chemin de Rauzède**  
N 43.531983° / O 0.937884° - alt. 22m - km 1.45
- 3 Route D29**  
N 43.520221° / O 0.92619° - alt. 34m - km 3.26
- 4 Passage sous la A63**  
N 43.515615° / O 0.931511° - alt. 48m - km 4.01
- 5 La Bigalette**  
N 43.517856° / O 0.944472° - alt. 40m - km 5.31
- 6 Côteau de Bellocq - Route de Costelongue**  
N 43.515366° / O 0.962625° - alt. 38m - km 6.87
- 7 Lac de Labigalette**  
N 43.522772° / O 0.960007° - alt. 33m - km 8.02
- 8 Stèle en forme de guitare**  
N 43.530396° / O 0.963354° - alt. 31m - km 9.09
- 9 Croix**  
N 43.529525° / O 0.957604° - alt. 32m - km 9.57
- D/A Parking proche de la - Gave de Pau (rivière)**  
N 43.53078° / O 0.951715° - alt. 30m - km 10.06

### A proximité

La Chapelle Notre-Dame d'Abet est ouverte aux visiteurs. Le cadre est agréable et réaliste. La fontaine extérieure est fermée.  
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-coteaux-de-bellocq-depuis-la-chapell/>



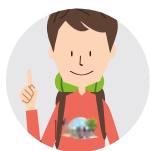
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

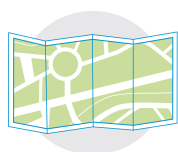
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



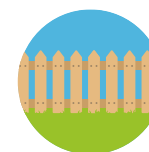
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



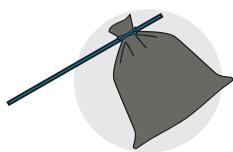
#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**